ROIS FANTOMES SANS SOUCIS

QUE DEVIENNENT LES EX-MONARQUES DES ÉTATS BALKANIQUES ?

Sur le sort des ex-monarques du SUD-EST, *actuellement en exil, la* « Brüsseler Zeitung » *écrit :*

Opinions américaines

« C'est une honte insupportable de l'esprit humain et politique que des petits Pays des **Balkans**, misérables, bornés, pitoyables et non civilisés se disputent, et doivent disputer jusqu'à ce qu'une nouvelle guerre mondiale sorte de leurs différends ».

Cette robuste vue politique sur les Peuples du **sud-est de l'Europe**, exprimée par le journaliste au revolver américain, germanophobe et favori de ROOSEVELT, JOHN GUNTHER, représentant des « **Chicago Daily News** », peu de temps avant la guerre, dans son livre « **Inside Europe** » (A l'intérieur de l'Europe), est en flagrant contraste avec la politique anglo-américaine d'immixtion qui, finalement, entraîna dans la guerre la **Grèce** et l'ancienne **Yougoslavie**.

Il n'est pas moins intéressant d'écouter aussi, en ce moment, l'opinion de cet **Américain** comme celle d'un représentant typique du « zang » de ROOSEVELT, son de grandeur sur les **Princes des Balkans** qui sont représentés depuis des mois, par la Presse américaine, comme des combattants d'avant-garde de l'Humanité, mais qui ont depuis laissé leurs Peuples en plan.

CAROL DE ROUMANIE est arrivé ces jours derniers à **New-York**, avec sa maîtresse LUPESCU.

Le roitelet PIERRE a eu une conversation avec « JIMMY », le fils de ROOSEVELT.

Apparemment, le **Proche-Orient** est encore trop proche, et il aspire rallier « l'hémisphère occidental ».

Le ROI ZOGOU pourrait bien avoir échangé aussi, d'ici peu, le sol chaud de l'**Angleterre** pour le Continent américain plus sûr, et il semble être prudent également pour le ROI GEORGE DE GRECE de continuer sa fuite, que ce soit cédant à l'injonction non equivoque du Gouvernement egyptien ou « pour ne pas entraver, par sa présence, les opérations militaires »

La vie multicolore de Carol

Tournons-nous d'abord vers CAROL, le nouveau citoyen des **Etats-Unis.**

Sur sa vie passée, le journaliste américain raconte :

« CAROL était un jeune homme compliqué, sauvage et volontaire.

Déjà, comme enfant, il était difficile à diriger.

Il n'aimait pas son père, le sec et dur FERDINAND, et adorait sa mère, au début du moins.

Lorsque CAROL grandit, il suivit l'exemple de la Cour, et mena une vie agitée, très multicolore.

En 1918, il rencontra Mlle ZIZI LAMBRINO à **Jassy**, la ville de Province où la **Cour roumaine** avait cherché abri pendant l'occupation allemande.

Pour incommoder sa famille, CAROL épousa immédiatement la LAMBRINO.

Ce ne fut ni un mariage secret, ni un mariage morganatique.

Il eut lieu en toute solennité, dans la Cathédrale d'**Odessa.**

Le Tribunal Suprême de la Cour roumaine annula le mariage.

Et CAROL en fut si furieux qu'il abdiqua.

Après un an, pourtant, il était déjà fatigué de la LAMBRINO, et dans les années troubles de guerre il fit oublier les deux : le mariage et l'abdication.

CAROL, qui n'était alors encore qu'un enfant entre les mains de MARIE et de BRATIANN, fut orienté vers un voyage autour du monde pour qu'il guérit et oubliât.

Il alla jusqu'en **Suisse** où il rencontra la PRINCESSE HELENE, fille du ROI CONSTANTIN DE GRECE.

CAROL résolut de devenir sédentaire.

Il épousa HELENE.

C'était en mars 1921.

Le couple princier revint à **Bucarest**, et se prepara à une vie conjugale heureuse.

Mais c'est alors que CAROL rencontra MAGDA LUPESCU, et que commença un nouveau chapitre dans l'Histoire de la **Roumanie** ».

40 millions de lei par an

Pour la LUPESCU, l'Américain trouva également quelques politesses !

« Elle approche maintenant la quarantaine et épaissit...

Le fait qu'elle est **Juive**, et forme une sorte d'**État secret** dans l'**Etat**, a déjà eu des suites sérieuses.

Elle fait sa propre politique... et la plus déterminante dans le Pays.

Elle est à la tête de la camarilla du Palais.

La LUPESCU a des amis dans toutes les positions-clés de l'**Etat.**

Elle a son propre service secret.

Elle porta ses gens aux postes les plus élevés.

Elle s'est presque, en fait, attirée à elle les fonctions de Président du Conseil.

Aucun Président du Conseil ne peut gouverner indépendamment d'elle, mais elle n'est responsable envers quiconque ».

Enfin, quelques chiffres encore qui montrent combien CAROL, le nouveau citoyen de ROOSEVELT, s'est enrichi au detriment de son Peuple.

« Il n'est pas trop malheureux, écrit JOHN GUNTHER.

Sa liste civile personnelle se monte à **40 millions de leis** (soit au cours d'alors à 875 millions de marks).

A cela s'ajoutaient encore environ **6 millions de leis** (soit 132.000 marks) de soi-disant frais de voyages.

Une évaluation de **Bucarest** chiffre ses économies à environ **20 millions de francs français**, placés en valeurs dans des banques étrangères.

C'est ainsi que CAROL a assuré sa retraite en **Amérique.**

Le pauvre Pierre

Examinons maintenant le portrait de ce petit PIERRE, qui se faisait encore appeler PIERRE LE GRAND il y a quelques semaines.

Avant de l'utiliser comme jouet, les **Américains** le voyaient comme suit :

« PIERRE II, le plus jeune monarque de l'**Europe**, ROI DE YOUGOSLAVIE, en succession de son père ALEXANDRE, assassiné, est le souverain titulaire d'environ **13 millions** de **Serbes** vigoureux et turbulents, de **Croates, Slovènes, Macédoniens, Monténégrins, Dalmates, Bosniaques** et **Herzégoviniens**, qui sont réunis dans le **Royaume de la Yougoslavie.**

C'est un jeune garçon, timide et maladroit.

Il ne parle pas encore correctement aucune langue.

Son **anglais** est incertain, son **serbe** défectueux.

« Pas clairvoyant le pauvre Pierre », disent les gens de son entourage.

Mais, malgré sa timidité, le petit PIERRE laisse encore loin dans l'ombre son oncle CAROL, au point de vue de l'exploitation de son Pays.

Son père, ALEXANDRE, s'en était d'ailleurs déjà occupé !

« PIERRE est l'un des jeunes hommes de son âge les plus fortunés en **Europe**, peut-être même le plus riche !

La situation financière de son père n'a jamais été publiée.

Mais, autant qu'on le sache, PIERRE est son seul héritier.

Et la fortune d'ALEXANDRE avait été évaluée à **2 millions de livres sterling anglaises.**

La plupart de cette fortune — et cela n'est pas très patriotique du point de vue national — se trouve dans des Banques étrangères, non en **Yougoslavie**, et est investie en valeurs étrangères, non en valeurs **yougoslaves.**

ALEXANDRE se distinguait des autres Dictateurs : HITLER et MUSSOLINI, par son amour passionné de l'argent ».

Le « courtisan » américain JOHN GUNTHER cite ici également des chiffres précis.

« La liste civile est énorme.

Elle atteint **55 millions de dinars** annuellement (soit plus de 30 millions de marks allemands).

La moitié est payée en **Yougoslavie**, en dinars, et l'autre moitié déposé en **francs suisses**, à l'étranger.

PIERRE gagne ainsi, par jour, plus de **7.000 Reichsmarks** (soit **plus de 140.000 francs français !**).

Avec ses revenus de l'étranger, et la grosse rente à vie mise à sa disposition par CHURCHILL, Pierre sans Pays n'aura pas trop de peine à oublier les suites du putsch déclanché derrière lui.

L'ex-Roi CAROL de ROUMANIE *et son amie, Magda LUPESCU.* (Ph. Archives)

Zogou d'Albanie et George de Grèce

Tout aussi étonnante est la somme que l'ancien chef de bande ZOGOU, qui se proclama ROI D'ALBANIE en 1928, pompait aux pauvres habitants de cet Etat nain.

Sa liste civile n'atteignait pas moins de **465.434 francs-or annuellement.**

« Cette liste civile — ajoute le journaliste américain déjà nommé — ne représente qu'une partie des revenus du ROI, car les intérêts de ses propriétés à l'étranger sont importants.

Sa fortune — selon quelques **Albanais** conservateurs de confiance — doit être d'environ **20 millions de francs-or.**

La majeure partie se trouve dans des Banques **françaises** et **suisses.**

Pour terminer notre revue sur les soutiens de l'**Empire Britannique** et de la sauvage politique occidentale rooseveltienne, jetons un coup d'œil sur le ROI GEORGE DE GRECE en fuite, sur lequel notre **Américain** ne peut dire que ceci :

« Qu'il est un type prévoyant, qui ne se rappelle que trop les aventures multiples de sa famille sur le trône.

Son père, par exemple, dut à deux reprises quitter son Pays.

Comme les événements l'ont montré, GEORGE n'était pas encore suffisamment clairvoyant.

A la lueur des faits d'aujourd'hui il est particulièrement intéressant d'apprendre, par un témoin aussi peu suspect que le représentant des « **Chicago Daily News** », dans quelles conditions GEORGE accéda au trône et à la dignité. (Les lignes suivantes furent écrites longtemps avant le début de la guerre).

« Comme on croyait que GEORGE serait contre MUSSOLINI, le **Foreign Office, à Londres,** favorisa prudemment son retour, mais toujours à la condition qu'il s'effectuât sans déclancher de guerre civile.

» On sait que GEORGE est un cousin de la PRINCESSE MARINA, l'épouse du DUC DE KENT, et qu'il est ainsi apparenté à la famille royale anglaise.

» L'**Angleterre** considérerait la **Grèce** comme une base navale passable, si elle entrait en guerre avec l'**Italie.**

» On parla même un moment de faire, au lieu de GEORGE, le DUC DE KENT **Roi de Grèce** ».

ZOGOU, CAROL, PIERRE, GEORGE : vraiment une magnifique galerie de colonnes bien brossées de la domination ploutocratique !

Les gangsters de l'Europe Sud-Orientale en route pour les **Etats-Unis.**

Aujourd'hui encore fêtés, comme outils volontaires de ROOSEVELT, mais qui, demain — lorsqu'ils auront dépensé l'argent soutiré des pauvres paysans balkaniques — tomberont dans l'oubli, tout comme l'Histoire a déjà passé au-dessus de leurs têtes ».

12 camions à gazogène ont parcouru 4.300 kil.

Vichy. — L'Agence « O. F. I. » communique :

Sous la direction du capitaine Lancrenan, une mission de 12 camions à gazogène de charbon de bois a réussi la liaison Oran-Dakar à la Mauritanie sur un parcours de 4.300 km. Le voyage a duré 1 mois.

Cette performance est intéressante à un moment où la liaison automobile régulière entre l'A.O.F. et la Méditerranée est à l'étude, afin de réaliser par voie terrestre l'échange des produits d'Algérie contre les produits (café, cacao, cuir, graines) de nos possessions du Sénégal, de Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Soudan.

« La religion, opium pour le monde » maxime soviétique

« La religion équivaut à de l'opium pour le monde », telle est la maxime de la Russie soviétique que les formations d'athées appuyées par les bolchevistes essayaient d'inculquer aux peuples de l'Union soviétique. En même temps, on poursuivit sans relâche toutes les unions religieuses et notamment l'église russe orthodoxe. Jamais dans l'histoire on n'avait vu chose pareille. Staline a exposé ouvertement devant une délégation ouvrière étrangère, en 1935, quel était le but poursuivi par le bolchevisme : « L'extermination complète du cléricalisme réactionnaire ». Les églises et les couvents furent fermés en beaucoup d'endroits ou incendiés, transformés en musées, salles de réunion ou cinéma. Les prêtres furent jetés dans les caves de la G. P. U. et furent mis à mort de la façon la plus cruelle, ou encore ils furent envoyés dans des camps de travaux forcés où ils guettait une mort lente mais certaine. A l'époque, on n'a pas connu beaucoup de détails à ce sujet étant donné que les potentats de Moscou cherchaient à cacher au monde extérieur leurs actes diaboliques. Les bolchevistes furent soutenus dans cette manœuvre par une conjuration de silence des milieux de la presse américaine et britannique qui pour des raisons extrêmement claires à l'heure actuelle, passaient sous silence les horreurs qui eurent lieu en Russie soviétique. Ces mêmes milieux nous rapportent actuellement et en détail les prières qui furent faites dans les églises restantes de la Russie et à la cathédrale de Moscou. On donne également des détails sur les services lithurgiques ; le patriarche Sergej a présidé au service religieux et imploré la bénédiction divine pour la Russie. Tout celà devait éveiller non seulement à Londres et à Washington, mais également en Amérique du Sud, l'impression que la Russie bolcheviste n'était pas aussi athée qu'on le croyait là-bas, notamment après cette insurrection sanglante bolcheviste en Espagne, ce pays dont les églises furent incendiées comme celles de Russie et dont les prêtres et les religieux subirent un sort aussi cruel que leurs frères de Russie. Le bolchevisme russe essaye actuellement de passer sous silence sa façon d'agir et s'il répand par radio la nouvelle de services religieux — on peut également entendre à la radio des chants patriotiques de l'époque antibolcheviste — on peut dire qu'il essaie par là d'accomplir une manœuvre de camouflage de grande envergure en jetant du sable aux yeux de la masse du peuple.

En vérité le bolchevisme est incapable de se transformer car l'athéisme matérialiste est une partie intégrante de son être qui fait de la technique et de l'économie une raison première et la divinise. En conséquence, toute personnalité humaine, toute dignité, toute liberté humaine est niée ainsi que toutes les choses surnaturelles. Si on lui permettait de revenir au pouvoir il reprendrait ses vieilles habitudes. Il serait difficile d'oublier les crimes horribles du bolchevisme, ses persécutions odieuses de toutes les communautés religieuses, non seulement en Russie mais partout où le communisme était arrivé par des procédés clandestins à s'emparer d'un pouvoir passager.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

500 GRAMMES DE PAIN AVEC LE TICKET « M » DES LÉGUMES SECS

La Préfecture communique :

Il est porté à la connaissance du public que durant la semaine du 6 au 13 juillet, une distribution exceptionnelle de 500 gr. de pain ou de 375 gr. de farine sera faite à tous les consommateurs contre remise du ticket « M » de la carte de légumes secs et denrées diverses.

L'abatage des bêtes pour maladie ou accident

Les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ont pris l'arrêté suivant :

Article Premier. — A dater de la publication du présent arrêté, tous les animaux de boucherie ou de charcuterie (bovins, ovins, caprins, équins, porcins), dont l'abatage sera rendu nécessaire pour cause de maladie ou d'accident graves (animaux dits « d'accident »), seront obligatoirement livrés (vivants ou abattus, suivant les cas envisagés ci-après) au Centre d'abatage auquel la commune est rattachée. Le maire de la commune d'origine sera prévenu dans les 24 heures par le propriétaire.

Art. 2. — Tout propriétaire d'un animal dit « d'accident », des espèces chevaline, asine et dérivées, devra avant de le faire abattre, obtenir, du Vétérinaire traitant, un certificat indiquant, avec les motifs de l'abatage ainsi que la médication reçue par l'animal, la nécessité de cet abatage d'urgence et spécifiant en outre si l'animal est ou non d'abatage.

Les animaux dits « d'accident » des espèces bovine, ovine, caprine et porcine pourront, à défaut de vétérinaire traitant, être abattus sur place ou transportés vivants au Centre d'abatage, sur autorisation écrite du Maire.

Art. 3. — Si l'animal est transportable vivant, il sera conduit au Centre, accompagné du certificat vétérinaire ou de l'autorisation du Maire, tenant lieu de laissez-passer.

Art. 4. — Si l'animal a dû être abattu sur place, après l'habillage du cadavre et l'inspection de la viande par le Vétérinaire sanitaire, qui notera ses conclusions sur un certificat établi en double exemplaire, dont un destiné au Maire et l'autre au propriétaire, la viande, les abats et issues reconnus propres à la consommation seront transportés ainsi que le cuir, au Centre d'abatage accompagnés du certificat vétérinaire remis aux propriétaire et servant de laissez-passer.

Art. 5. — Un nouvel examen de la viande et des abats sera opéré par le vétérinaire inspecteur du Centre, qui décidera de leur destination définitive : saisie ou livraison à la consommation et, dans cette dernière hypothèse, les affectera d'après leur qualité et d'accord avec le Comité de gestion du Centre, soit à l'étal du détaillant, soit à l'usine de transformation.

LE TRANSPORT DE VIANDE

Art. 6. — Tout transport de viandes, abats, organes ou viscères, est rigoureusement interdit entre 22 h. et 5 heures, du 15 mars au 30 septembre, et entre 20 h. et 7 h. du 1er octobre au 14 mars de chaque année.

Art. 7. — Toute infraction au présent arrêté sera relevée par voie de procès-verbal. En noutre, il sera procédé à la confiscation des animaux et des viandes transportés d'une façon irrégulière.

DISTRIBUTION D'ESSENCE

La Préfecture communique :

« Les consommateurs de carburants sont informés que le Service de distribution des tickets fonctionnant à l'Annexe de la Préfecture, est fermé au public le samedi de chaque semaine ».

RÉPRESSION DES VOLS DE RÉCOLTES DANS LES CHAMPS ET JARDINS

La Préfecture communique :

Les vols de récoltes et autres productions utiles de la terre dans les champs et jardins, vont être réprimés plus sévèrement. En effet, la loi du 17 Juin 1941 prévoit

« Quiconque aura volé ou tenté de voler dans des champs et jardins des récoltes ou autres productions utiles de la terre déjà détachées ou non encore détachées du sol ou des meules de grains faisant partie de récoltes, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 16 à 200 francs.

» Si le vol ou la tentative de vol ont été commis à l'aide de paniers ou de sacs ou autres objets équivalents, soit la nuit, soit à l'aide de voitures ou d'animaux de charge, soit par plusieurs personnes, l'emprisonnement sera de un an à cinq ans et l'amende de 50 à 500 fr. ».

AVIS ET COMMUNICATIONS

LA CARTE D'ACHETEUR PROFESSIONNELLE DU TEXTILE VA ENTRER EN VIGUEUR

Le répartiteur des Textiles, par sa décision G 28 du 26 juin 1941 (J. O. du 2 juillet 1941) rend obligatoire 45 jours francs après l'insertion de la décision au Journal Officiel, la carte d'acheteur professionnelle du Textile antérieurement instituée.

VÊTEMENTS D'ÉTÉ SANS BONS D'ACHAT NI TICKETS

Le répartiteur des Textiles, par sa décision G 27 du 26 juin 1941 (J. O. du 2 juillet 1941) permet aux détaillants jusqu'à la date du 31 août 1941, de s'approvisionner en quantités limitées, de certains vêtements d'été et, jusqu'au 30 septembre 1941, de les vendre au public, sans bons d'achat ni tickets.

Les détaillants intéressés devront obtenir une autorisation du chef de groupe compétent du Comité du Vêtement.

Ces vêtements d'été comprenant des tissus susceptibles de se détériorer par un stockage trop prolongé, notamment les tissus légers de coton, les organdis ne pesant pas plus de 70 gr. au mètre carré, les tissus légers de lin ne pesant pas plus de 320 gr. au mètre carré, les vêtements confectionnés avec ces tissus, les modèles de tailleurs et manteaux pour dames et fillettes en tissus autres que ceux mentionnés ci-dessus et créés spécialement pour l'été, de nuances claires et fragiles, n'excédant pas 410 gr. au mètre courant (140 cm. de large) et enfin, les pyjamas de plage en tissus genre fresco.

SPORTS

HIPPISME

LES COURSES A VINCENNES

Résultats de la Réunion du Vendredi 4 Juillet

Prix de Bazas (attelé), 20.000 fr., 2.250 mètres. — 1. Quarantaine (E. Neveux), à M. Andrieu ; 2. Quiloc (R.-C. Simonard), à Mme R. Cornet ; 3. Quick Otzi (J. Jansen), à P. Vanhecke.

Non placés : Quick D, Queen Elisabeth, Quiche, Quelle Pile, Quarante. — 8 partants.

Mutuel. — Gagnant, 24.50 ; placés, 7.00 ; 6.00 ; 10.50.

Prix de Montélimar (monté), 35.000 francs, 2.250 mètres. — 1. Quennevière (R. Réaud), à S. de Pontlevoye ; 2. Querqueville (R.-C. Simonard), à F. Bertrin.

Non placés : Quitte, Quercy, Quod Scripsi. — 5 partants.

Mutuel. — Gagnant, 31.50 ; placés, 8.00 ; 5.50. — Jumelé : 11.00.

Prix de Segré (attelé), 25.000 fr., 2.600 mètres. — 1. Oka II (P. Forcinal), à P. Forcinal ; 2. Oncidium (H. Miro), à H. Miro ; 3. Orviéto (M. Capovilla), à Mme P. Herblot.

Non placés : Ozana II, Ottavio, Passaka, Oppossum, Orefil, Old Glory. — 9 partants.

Mutuel. — Gagnant, 11.50 ; placés, 8.00 ; 35.50 ; 11.50.

Prix de Lagny (attelé), 20.000 fr., 2.250 mètres. — 1. Philadelphus (A. Lecomte), à E. Dorgemont ; 2. Péniche (M. Capovilla), à A. Demoulin ; 3. Polder (Marcel James), à P.-J. Templier.

Non placés : Pas la Peine, Princesse C, Pégasse, Petit Frère, Prudence II, Pooridge, Priola, Princesse Mar., Pilica, Pamela B, Papaline, Plumetot, Piklina, Pomponiue. — 17 partants.

Mutuel. — Gagnant, 37.00 ; placés, 10.50 ; 11.00 ; 20.00.

Prix du Dauphiné (monté), 45.000 francs, 2.800 mètres. — 1. Ohé Williams (E. Carré), à Mme G. Filiot ; 2. Narquois (R. Carpentier), à M. Poidevin.

Non placés : Ol annexe, Néra IV, Nac Nahara. — 5 partants.

Mutuel. — Gagnant, 16.50 ; placés, 8.50 ; 11.00. — Jumelé : 38.50.

Prix de Toulon (attelé), 35.000 fr., 2.625 mètres. — 1. Lord Maire (L. Dumontier), à Ed. Oly ; 2. Ni touchez pas (H. Masson), à P. Chalandon.

Non placés : Nectar IV, Nogent T, Mesnil C, Oudinot II. — 6 partants.

Mutuel. — Gagnant, 8.00 ; placés, 6.00 ; 7.50. — Jumelé : 29.00.

Prix de Dijon (monté), 45.000 fr., 2.600 mètres. — 1. Pontida (L. Grae), à Mme P. Herblot ; 2. P'tit fifi (E. Carré), à G. Josse.

Non placés : Panissières, Patouillat, Patatras, Pirlihous. — 6 partants.

Mutuel. — Gagnant, 34.00 ; placés, 16.50 ; 29.50. — Jumelé : 441.00.

JEU DE PAUME

LA FORMULE DU JEU DE BALLE UNIQUE

— Suite —

Pour intensifier l'intérêt de la balle « outre » il sera établi un compte spécial de « quinzes supplémentaires », tant pour le rechas que pour la livrée, à raison de « deux quinzes » pour les balles tombant de volée sur les lignes limites ou au-dessus de celles-ci, et d'un « quinze » pour toutes les balles qui, en roulant, dépasseraient ces lignes ; ces « quinzes » seraient ajoutés en fin de lutte ou tournoi au compte de « quinzes » normaux, et feraient poids dans la balance en cas d'égalité des jeux acquis ; s'il se présentait un cas de deuxième égalité, c'est le nombre de balles « outres de volée » qui l'emporterait, suivant que la partie engagée se dispute en une, deux ou trois manches, l'égalité de 5 à 5, 10 à 10 et 15 à 15 jeux peut se présenter, les « quinzes » et les balles « outres » interviendront comme dit ci-dessus ; enfin, dans le cas plutôt rare de malchance extraordinaire, la victoire peut combler une équipe par 10, 20 et 30 jeux, pour zéro jeu à l'adversaire dans les trois cas ; ceci indique que les annonces de luttes ou tournois ne spécifieraient plus un nombre limite de jeux, la nouvelle formule indiquerait : Lutte ou tournoi en deux ou trois manches de 10 jeux. Il est évident que la Pelote-Paume ne changera rien de sa forme actuelle, sauf en ce qui concerne la suppression des chasses qui sera rendue effective dès l'année 1942, par l'application des deux lignes intermédiaires, sans autre changement dans la Règle du Jeu.

Enfin, la Fédération Nationale du Jeu de Paume comprendra désormais deux groupes : Section Pelote-Paume et Section Gant et Tamis, qui auront les mêmes droits et les mêmes devoirs, avec chacun leurs compétitions officielles : Championnats et Coupes de France.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

LUNDI 7 JUILLET

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
7 h. 45 : Disques.
8 h. : Musique militaire.
9 h. : Langue allemande.
9 h. 30 : Informations.
11 h. 30 : Concert apéritif.
12 h. : Groupe rythmique.
12 h. 25 : Anthologie poétique.
12 h. 30 : Orchestre-Radio.
13 h. Informations.
13 h. 15 : Orchestre-Radio.
13 h. 30 : « Agence Pipite »
13 h. 35 : Sketch musical.
14 h. 15 : Musique enregistrée.
16 h. : Informations.
16 h. : Récital de violon
17 h. 15 : Chansons.
17 h. 35 : Groupe Musette.
18 h. : Chronique littéraire.
18 h. 10 : Chœurs de Radio-Bruxelles.
18 h. 45 : Orchestre de danse.
19 h. 30 . Informations.
19 h. 45 : Orchestre de danse
20 h. : Beaux disques.
20 h. 15 : Orchestre-Radio.

Epuisé par le surmenage

Vous êtes courageux et vous avez abusé de vos forces. Mais aujourd'hui, vous êtes faible, pâle, amaigri ; vous avez des vertiges, des étourdissements, vous êtes nerveux, vous dormez mal. C'est le moment de faire une cure de Quintonine. Versez un flacon de cet extrait dans un litre de vin de table et buvez, avant chaque repas, un verre à madère du puissant fortifiant ainsi obtenu. Votre fatigue disparaîtra et vous vous sentirez rapidement beaucoup plus solide. Ttes Phies, 5 fr. 85 le flacon. 11.245.

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE Me FERNAND GOMBERT
Docteur en Droit - Avoué
33, RUE D'INKERMANN, 33 - LILLE

Licitation MARESCAUX-MARLIER

A VENDRE

le MARDI 29 JUILLET 1941, à 14 h., au Tribunal Civil de Lille, en l'une des salles du Palais de Justice Enchères par ministère d'avoué.

VILLES DE LILLE ET DE LOOS
238, rue du Faubourg des Postes

UNE MAISON

avec dépendances; fonds et terrain en dépendant, d'une contenance d'environ 3.326 m2 95, repris au cadastre de Lille sous le n° 742 P de la section E et à celui de Loos, sous le n° 371 P de la section B.

Mise à prix ..... 75.000 francs

Avis important. — Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément à la loi du 16 novembre 1940, seront autorisées à porter des enchères.

Il est recommandé de solliciter cette autorisation préfectorale au moins 15 jours avant la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille ;
2° A Me Robert VANDENBUSSCHE, Docteur en Droit, Notaire à Lille, 62, rue de l'Hôpital-Militaire ;
3° A Me Fernand Gombert, Docteur en Droit, avoué à Lille, 33, rue d'Inkermann. 13.125

MALADIES DES LAPINS

Plus de lapins malades, plus de mortalité si vous employez la Liqueur « ALPHI NIPAL ». En vente toutes Pharmacies. A défaut, écrire aux Laboratoires ALPHI, 81, rue d'Isly, LILLE. 10.124

VENTES

Étude de Maître Albert DEVILLE
Notaire à Douai, 21, rue Saint-Jean

A VENDRE
74 PEUPLIERS ET TAILLIS
S'ADRESSER A L'ÉTUDE. 13.146

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

ÉTUDE DE Me FERNAND NEEL
Notaire à Flixecourt (Somme)

A LOUER
FERME DE 30 HECTARES
dont 2 Hectares 60 de pâtures entre Amiens et Abbeville
TRES BON CORPS DE FERME
BONNES TERRES
S'adresser à Maître NEEL. 13.139

MAISON DE RAPPORT LIBRE
A VENDRE : 4, rue des Archives, Lille
S'adresser : 36, rue Caumartin. 13.140

CESSIONS

A CEDER
COMMERCE FOURRURES
prospère, bien situé dans grande ville P.-de-C. Ecrire Réveil sous initiales V.C.H.N. 4.101

ENSEIGNEMENT

Sténo-Dactylo 35 fr. par mois 42, r. Gambetta, Lille 13.100

DEMANDES D'EMPLOIS

CHAUFFEUR
Touriste et poids lourds demande place. S'adresser à M. Albert DUROT, Chemin de Ceinture, à Valenciennes 3206

OFFRES D'EMPLOIS

DUJARDIN et Cie, 82, rue Brûle Maison, à LILLE, recherchent bons
OUVRIERS AJUSTEURS TRACEURS, PERCEURS 22.110

ON RECHERCHE POUR LILLE :
Un Fondeur pour gros cubillot
SACHANT TIRER LA FONTE
Ecrire au Réveil sous initiales N.A.C.L. 22.119

ASSEMBLEUSES et **JEUNES FILLES 14 à 17 ANS**
SONT DEMANDÉES
Filatures L. CRÉPY Fils et Cie
68, RUE FLAMENT-REBOUX
LAMBERSART 22.123

On demande pour usine métallurgique
UNE SECRÉTAIRE
Sténo-Dactylo B.E.S.P. ou B.E. ayant plusieurs années de pratique. Ecrire en indiquant âge, diplômes, emplois, références, sous initiales N.A.C.N., au « Réveil » 22.127

DIVERS

LISEZ
Ce que tout jeune homme ou jeune fille doivent savoir avant le Mariage. 15 fr. franco. François, case 31, LILLE. 34.194

DIABÉTIQUES !

Soignez-vous par les plantes, traitement facile sans régime sévère. Le Thé GLYSANE composé de 15 plantes sélectionnées fera diminuer et disparaître progressivement le sucre urinaire et toutes les incommodités qui en découlent. Sans accoutumance, sans contre indication, peu coûteux, c'est le traitement de choix des diabétiques qui ont tout essayé en vain. La boîte pour 3 semaines, 17 fr. 35. Toutes pharmacies et au Laboratoire GLYSANE. Demandez la notice médicale, explicative et gratuite à Labor. GLYSANE, 72, route de Chatillon, à MALAKOFF (Seine). 11.287

LES 20 CURES DE L'ABBÉ HAMON

Guérison des MALADIES par les PLANTES (20 traitements différents) ; demandez la Brochure explicative gratuitement à Laboratoire Botanique (dép. 20) 1, Esm, r. de Marché, Neuilly. 11.285

RECHERCHE :
MACHINES - OUTILS, MOTEURS ÉLECTRIQUES, de toutes puissances, MATERIEL INDUSTRIEL et TRAVAUX PUBLICS - Ets H. WATREMEZ 40, rue André, CAUDRY (Nord). 10.140

ADDO - FACIT
10, rue Faidherbe, LILLE - Tél. 507-84
REPARATION TOUTES MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER 963

Recherche : Machine à vapeur
horizontale monocylindrique type Corliss ou soupape de 100 à 150 CV, à condensation Construction Crépelle de préférence.
Faire offre à : Auguste RUFFONI, à QUAROUBLE (Nord). 22125

RECHERCHONS :
BATIMENT MÉTALLIQUE
en bon état, de 300 m2 environ
Ecrire sous initiales N. A. C. M. au « Réveil », qui transmettra 22.126

JE DÉSIRE
acheter patente de commission importation. Exportation
Faire offres « Réveil » aux lettres V.V.A.B 3207

ACHÈTE au plus haut prix toutes machines à écrire et à calculer même cassées
COLLORIDI
10 RUE FAIDHERBE . LILLE 18152

OCCASIONS DIVERSES

A VENDRE : VOITURE
Deux roues, bon état. Deux paires Harnais état neuf. S'adresser chez M. CRAMEZ, boulanger à ALLOUAGNE, (Pas-de-Calais). 8.111

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc"

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile.

Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes pharmacies : Frs. 12 11.220

AUTOS

SUIS ACHETEUR **Tracteurs-Camions** récents, même à réparer. Paie compt MEUNIER, 13, Cité Pusy, PARIS (17e). 11.625

DETTES

M. DECOTTIGNIES Charles, 22, rue de Verlinghem, à Lambersart, informe le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Yvonne DESPLANQUE. 34.212

Monsieur DELVALLET Jean-Baptiste demeurant à Loos-en-Gohelle (P.d.C.), informe le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née HECQUET Marguerite. 8.109

Mme Adrien CARON, née Simone MOUFLIER, 14, Cité Casimir, à Auby, informe le public qu'elle n'a jamais contracté de dettes et qu'elle n'a pas l'intention d'un contracter. 3.603

MARIAGES

VEUF 32 ans, bon ouvrier
recherche mariage avec personne âge en rapport, aimant les enfants. Ecrire V.L.D.A. au « Réveil ». 2604

B

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

L'héritage de Tante Amour

Par Maxime LA TOUR

— 25 —

» Bien entendu, je ne dis ni oui, ni non... Je me contente d'exposer au type comment monsieur le vicomte entend qu'on le serve... sans lui parler d'autre chose... que du téléphone... vu tout le respect que j'ai pour monsieur... Il me dit alors :

« — Mais c'est tout à fait la place qu'il me faut... Quand la quittez-vous ? »

« — Demain matin... autant dire ce soir, que j'y réponds. »

— Comment ! interrompit Guy ! vous allez vous en aller sans faire vos huit jours !

— C'est tout à fait inutile... puisque j'ai trouvé quelqu'un qui est disposé à me remplacer dès ce soir... et vous y gagnerez les huit jours de gages que l'usage vous permet de me retenir... Moi, je m'estimerai encore heureux de toucher ce qui me reviendra après cette retenue. Je suis bon prince, monsieur le vicomte ne le contestera pas...

— Mais je ne peux pas engager un individu que je ne connais même pas.

— Monsieur le vicomte va le connaître dans un instant... Il est allé chercher ses certificats, qu'il n'avait pas sur lui... et il revient se présenter...

Guy, ne pouvant en définitive se montrer trop hostile à une proposition qui le déchargeait du souci de chercher un nouveau serviteur, condescendait alors jusqu'à déclarer à Etienne :

— Allons... vous n'êtes pas un méchant garçon... quel dommage que vous ne vous habituiez pas au téléphone... cela vous gênera partout où vous voudrez vous placer.

— Il y a encore, heureusement, des maisons où on ne se sert pas de cet outil-là...

Et, « in petto », Etienne achevait sa pensée par ces mots :

— Et où on paie ses domestiques...

Mais Guy, cette question réglée, ordonnait :

— Sortez-moi vite mon habit... une chemise empesée, une cravate blanche... et mon tube. Ah ! à propos de ce tube... pendant que je m'habille, mettez donc une bande de papier dans la coiffe... Il m'entre trop sur le front...

— Ce sera le dernier service que j'aurai l'honneur de rendre à monsieur le vicomte, tint à constater Etienne, qui s'empressait en même temps d'ouvrir un grand placard voisin de la chambre à coucher et d'y prendre tout ce qu'avait réclamé Guy de Bleymard.

Tandis que celui-ci s'habillait, le valet de chambre, demeuré auprès de lui pour l'aider en cas de besoin, avait relevé le cuir garnissant intérieurement le chapeau haut de forme du jeune homme.

Puis, avisant, parmi les objets que celui-ci avait sorti de ses poches, quelques-uns de ces papiers, prospectus, notes, lettres qu'un homme accumule généralement sur lui au cours d'une journée et qu'Etienne avait pour consigne de détruire chaque soir, il en prit un au hasard, le premier qui lui vint sous la main.

C'était une feuille pliée en quatre, portant quelques lignes d'écriture, sur lesquelles il ne je